

Aussac-Vadalle, le 27 janvier 2021

Monsieur Lussac Olivier
55, rue de la République
Vadalle

16560 Aussac-Vadalle

Objet : Gestion des abords des écoles

Monsieur,

Ce mardi 26 janvier devant l'école primaire de la commune, vous vous êtes présenté sans masque pour prendre en charge vos enfants, et vous avez refusé de mettre un masque, alors que je vous le demandais expressément.

Je vous rappelle qu'il s'agit d'une obligation aux abords des établissements d'enseignement, imposée par arrêté de madame la Préfète de la Charente en date du 15 janvier 2021.

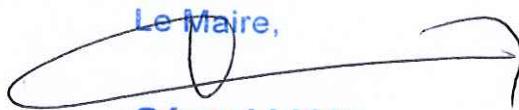
C'est une mesure sanitaire destinée à ralentir la propagation du virus. Comme vous l'avez relevé je ne suis pas qualifié pour en vérifier le bien fondé, mais si vous pensez que cet arrêté n'est pas justifié et c'est votre droit, je vous invite à porter un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Angoulême ou par l'application informatique « Télerecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Concernant la fermeture des commerces à 18h00 et de l'épicerie de la commune en particulier, je ne suis en aucune manière responsable de cet état de fait. En ce qui concerne mon action, c'est au niveau de la communauté de communes de Cœur de Charente que nous intervenons auprès de l'ÉTAT, pour bénéficier de dérogations locales pour nos commerces après 18h00 (voir copie jointe) et que nous participons financièrement pour soutenir l'économie locale.

Avec mes collègues élus, depuis la semaine dernière, nous intervenons chaque jour pour assurer le service du restaurant scolaire et la surveillance de la cour en respectant le protocole sanitaire, qui est très contraignant, mais notre objectif est de protéger les élèves et leurs familles tout en assurant le service public.

Nous sommes face à une crise sanitaire sans précédent, aussi nous avons besoin de vous et de votre soutien. Je compte sur votre civisme pour donner le bon exemple, même si vous ne partagez pas le bien-fondé de ces mesures.

Je vous prie, d'agréer monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

Gérard LIOT